

Politisches Departement
 Eingetroffen Fol. 747.

Berne, le 6 mai 1921.

Au Département Fédéral de Justice et Police,

B.44/132/1.Espagne- BD.^{BD.}
 Ad. N° S.1675/2001.

B e r n e ,

Monsieur le Conseiller Fédéral,

En nous référant à vos lignes du 22 avril, concernant l'entrée et le séjour des ressortissants espagnols en Suisse, nous avons l'honneur de vous faire tenir une copie de la note ci-jointe, que nous venons d'adresser à la Légation d'Espagne, en nous basant sur les données contenues dans votre lettre.

Veuillez agréer, Monsieur le Conseiller Fédéral, l'assurance de notre haute considération.

Annexe:
 une copie de note.

DÉPARTEMENT POLITIQUE FÉDÉRAL.

AT.

